



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES
ÎLE-DE-FRANCE

[PRESTATAIRES] Branche Prestataires de Services LA CFDT veut revoir la classification !

En septembre, nous sommes repartis pour une négociation «Salaires», alors qu'un nouveau coup du pouce du SMIC se profile, avec comme conséquence le coefficient 190 certainement rattrapé. Une proposition des organisations patronales est sortie en octobre, mais jugée trop basse et non pérenne.

Nous ne souhaitons pas revivre la même situation qu'en mars dernier avec une signature anéantie par un délai d'extension beaucoup trop long, rendant l'accord sans intérêt pour les salariés.

Bientôt, c'est l'ensemble des niveaux « employés » qui seront en dessous du SMIC et le premier niveau « agent de maîtrise » (AM) sera rattrapé à une prochaine augmentation des minimas.

Pour répondre à la proposition patronale, une revendication commune des organisations syndicales demande une augmentation de 100€ sur tous les coefficients.

A l'initiative de la CFDT, une réunion en intersyndicale a eu lieu le 11 octobre dernier. Objectif: proposer et étudier une révision des coefficients de la grille des minimas, en lien avec l'évolution des métiers, cela avec un accompagnement et les conseils d'un cabinet d'expertise.

Pour la CFDT, aucune augmentation ne sera pérenne et opérante sans une refonte complète de la grille salariale qui est aujourd'hui obsolète.

Pourquoi cette position CFDT ?

Redonner du sens à cette grille pour qu'elle devienne pérenne.

Positionner les métiers en adéquation avec les coefficients.

Valoriser cette grille pour une reconnaissance des métiers.

Permettre une évolution reconnue des collaborateurs.

1ère Organisation Syndicale dans la branche, responsable, réaliste, force de propositions et à l'écoute des salariés!



Documents

[Branche Prestataires de Services LA CFDT veut revoir la classification !](#)